



## Mutualité sociale agricole

# L'action sanitaire et sociale au plus près des adhérents

“ **Détecter, accompagner, faire bénéficier d'aides nationales ou d'aides extra-légales, initier des actions durables localement..., l'action sanitaire et sociale de la MSA Ardèche-Drôme-Loire se veut être au plus près des adhérents. Un programme d'action sanitaire et sociale est réfléchi et mis en place au début de chaque nouveau mandat. Alors que les membres du conseil d'administration ont été installés à l'automne 2020, le temps est venu de dresser le bilan du plan d'action écoulé et d'aborder celui qui se dessine.** ”

La MSA, avec son guichet unique, met en œuvre une politique d'Action sanitaire et sociale (ASS) de proximité pour ses ressortissants. Elle va adopter prochainement son nouveau plan d'ASS établi pour cinq ans (2021-2025), « notre feuille de route », résume Florian Viel, responsable du département dédié au sein de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Ce plan se basera en partie sur les recommandations de la caisse centrale, qui n'offrent pas de grandes surprises et s'inscrivent dans la continuité du plan d'action précédent (2016-2020). « La caisse centrale nous invite à renforcer les actions de développement social local, comme les chartes territoriales de solidarités avec les aînés, et à investir davantage le champ de l'insertion », relève le responsable. Les moyens et les objectifs seront fixés dans la Convention d'objectifs et de gestion (COG), conclue entre l'État et la MSA, qui devrait bientôt être signée. Mais au-delà des orientations nationales, « nous pouvons explorer des champs complémentaires. Nous pourrions compléter par des actions locales, nous avons une certaine latitude », se félicite-t-il.

### Démarche participative

L'ambition pour ce nouveau plan est d'impliquer au maximum les acteurs de terrain. « On veut construire une démarche participative avec nos partenaires, adhérents, élus et administratifs. Nous allons créer des petits groupes de travail qui vont se réunir sur le territoire durant le premier trimestre. Ils feront des propositions qui seront présentées au comité ASS », poursuit le responsable du département. Le plan d'actions définitif devrait être validé au mois de juin. En attendant, le comité naviguera avec un budget estimatif, précise Guy Pérán, président du comité ASS jusqu'au 31 décembre avant de céder sa place à Bernard Mathieu en vertu de la présidence par alternance entre les collègues exploitants (employeurs de main-d'œuvre et non-employeurs) et le collègue salarié.

### Détecter précocement

Service de terrain, l'ASS demeure pré-occupée par la détection des situations de détresse non déclarées. « Il y a encore un travail énorme pour que tous les ressortissants en difficultés osent faire les démarches, regrette Guy Pérán. Pourtant, l'information passe dans les journaux agricoles et notre site internet est très complet. Nous pouvons compter sur les délégués cantonaux proches du terrain. Ils font remonter les informations grâce aux fiches contacts, mais certains passent encore à travers les mailles du filet. » Florian Viel confirme : « Quand on regarde les données sociales brutes, il y a un écart entre l'action de l'ASS et le vivier potentiel... C'est dur de quantifier ceux qui passent à travers ». Une situation qui explique la démarche proactive de l'organisme en la matière. L'équipe de l'ASS cible prioritairement les adhérents connus, isolés ou fragilisés pour des raisons de santé, du fait de leur statut d'aïdants ou pour des motifs économiques. Malheureusement, l'action sanitaire et sociale de la MSA demeure mal connue du grand public. Un autre des objectifs du plan sera d'améliorer sa visibilité. « Nous avons fait une évaluation du dernier plan et nous avons obtenu plus de 5 000 réponses. Il



Guy Pérán, agriculteur à la retraite à Hauterives (Drôme), est administrateur de la MSA depuis 25 ans.



Florian Viel, responsable du département ASS (Action sanitaire et sociale).

en ressort que l'ASS est peu identifiée ou que son action est mal connue », regrette Florian Viel. « Les ressortissants agricoles ne doivent pas hésiter à nous solliciter s'ils rencontrent des difficultés, sociales, économiques, familiales, ou à nous signaler des situations dont ils ont connaissance, avec l'accord des personnes concernées ».

### Des actions pour tous les âges

La politique d'ASS bénéficie à tous les publics. Les seniors sont en première ligne, avec notamment les aides ménagères, accordées selon les revenus. « C'est un gros poste qui marche bien », souligne Guy Pérán. Mais tous les âges peuvent bénéficier de l'action sanitaire et sociale : à l'arrivée du premier enfant, lors des études supérieures, aux actifs rencontrant des difficultés socio-économiques, aux victimes de problèmes de santé, etc. Malgré le confinement, le département ASS a poursuivi son travail en 2020. « Le premier confinement a été dur, mais la ligne téléphonique est restée ouverte, sans aucune interruption, et les salariés ont télétravaillé. Nous avons pu reprendre les visites à domicile en juin. Quand les travailleurs sociaux se déplacent sur l'exploitation, ils voient

des choses qui ne sont pas dites lors d'un entretien dans un bureau », insiste le responsable du département ASS. « Nous travaillons aussi à la reprise de l'accompagnement collectif, en petits groupes, car c'est primordial et très complémentaire de l'accompagnement individuel. Pour limiter au maximum les risques, on évoluera peut-être vers une offre mixte, entre présentiel et distanciel, mais tous les publics n'ont pas accès aux outils numériques ». La MSA a décidé de débloquer des aides exceptionnelles durant cette période : « On consomme bien l'enveloppe mais, cette année, certaines actions ont été interrompues. Alors on en a mis d'autres en place, des aides exceptionnelles, selon les besoins qui ont émergés ». Concrètement, il s'agissait de l'aide au remplacement destinée aux exploitants contraints d'interrompre leur activité du fait de la crise sanitaire ; l'aide individuelle à l'achat de produits ou matériels d'hygiène afin de soutenir les familles avec enfant dans l'achat d'équipements de protection ; l'aide aux études supérieures pour les étudiants de 18 à 22 ans. Ainsi, au total, l'ASS a mobilisé plus de 300 000 euros pour revaloriser ou mettre en place sept prestations, dont celles précitées. Près de 5 000 foyers en ont bénéficié.

### Précarité

Malgré tous les efforts de l'ASS, Guy Pérán s'inquiète de l'évolution socio-économique : « Depuis 25 ans que je suis administrateur à la MSA, j'ai constaté que la précarité a augmenté, surtout chez les exploitants. Avant, cela concernait majoritairement les salariés. Aujourd'hui, c'est plutôt du 50/50. Certains exploitants sont au RSA. Donner des chèques aux agriculteurs pour qu'ils puissent manger, c'est surprenant », se désole-t-il. L'activité de l'ASS est malheureusement plus que jamais d'actualité. ■

D. B.

### L'aide au répit en bref

Prévenir le burn-out, c'est la raison d'être de l'aide au répit. Ce dispositif de la MSA prend différentes formes, explique Aurélie Chabannes, travailleur social. Cela peut être une aide pour partir en vacances en famille ou prendre un temps de loisir couplé à une prise en charge par le Service de remplacement. Il y a aussi des forfaits de séances chez le psychologue, d'ostéopathe ou de sophrologie : « L'idée, c'est que la personne prenne du temps pour elle et aille mieux. Ce n'est pas toujours évident à entendre, même si les mentalités évoluent. Plus que le cliché urbain/rural, il y a une différence entre les femmes, plus ouvertes au bien-être, au fait de s'écouter, et les hommes, qui pensent qu'ils peuvent encore attendre. Il y a parfois du déni. ■

Franck Talluto

\* Prénom d'emprunt.

## De nouvelles prestations extralégales

Vous pouvez retrouver le détail des aides individuelles proposées par la MSA sur le site de la caisse. Voici deux exemples de prestations proposées.

### Aide aux études supérieures pour l'année 2020-2021

Cette aide vise à apporter un soutien financier aux étudiant(e)s âgés de 18 à 22 ans qui poursuivent des études dans l'enseignement supérieur, en France ou à l'étranger. Elle est cumulable avec les autres dispositifs d'aide aux étudiants (allocation logement étudiant, aide aux étudiants de l'organisme Action logement). Elle est soumise à des conditions de revenus des parents (barème allocation de rentrée scolaire) et de l'étudiant (ressources inférieures à 55 % du Smic). Elle est versée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé (alimentation, habillement, hygiène, culture) d'un montant total de 375 € si l'étudiant a des frais d'hébergement, ou de 180 € si l'étudiant n'a pas de frais d'hébergement (hébergement familial, hébergement à titre gratuit). Le délai de retour des demandes est fixé au 30 juin 2021. Toutes les informations ainsi que l'imprimé de demande sont disponibles sur le site internet de la MSA Ardèche-Drôme-Loire et téléchargeables à la rubrique Documents à télécharger - Action Sanitaire et Sociale.

### Les prêts de la MSA

La MSA propose trois types de prêts à ses adhérents. Le prêt Jeunes est destiné aux 16-30 ans pour favoriser leur insertion dans la vie active. Il finance des projets liés à la mobilité (permis de conduire), à l'entrée dans le logement, à la poursuite d'études, etc. Le prêt d'équipement permet aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 770 € d'acquiescer des équipements ménagers, mobiliers et informatiques. Enfin, le prêt social est attribué, sur évaluation sociale, pour permettre aux ressortissants agricoles de faire face à des difficultés financières temporaires. Ces trois prêts sont accordés sans intérêts, plafonnés et soumis à certaines conditions. Les prestations extralégales étant financées dans le cadre d'un budget spécifique limitatif, elles peuvent être suspendues ou modifiées en cours d'année. ■

### SERVICE D'ASS /

Pour joindre le service d'Action sanitaire et sociale de la MSA Ardèche-Drôme-Loire : Tél. : 04 75 75 68 95 ; du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h.



Le comité ASS (Action sanitaire et sociale) de la Mutualité sociale agricole (MSA) Ardèche-Drôme-Loire apporte un soutien à tous les publics et pour tous les âges.

CHARTES TERRITORIALES DE SOLIDARITÉ / La MSA Ardèche-Drôme-Loire pilote trois chartes territoriales de solidarité avec les aînés. Des dispositifs qui visent à rassembler les énergies locales, cibler les besoins de la population et initier des actions durables.

## Avec et autour des aînés

Depuis 2018, la caisse de MSA Ardèche-Drôme-Loire décline un dispositif national : les chartes territoriales de solidarité avec les aînés. L'idée ? Sur un territoire ciblé, donner trois ans et des moyens à un travailleur social de son service d'action sanitaire et sociale pour établir un diagnostic, mobiliser les énergies locales dans des groupes de travail et faire émerger des initiatives si possible durables. Elles s'inscrivent dans bien des thématiques : lutte contre l'isolement social, lien intergénérationnel, soutien des aidants familiaux, développement de démarches d'information, incitation à s'engager à l'âge de la retraite, diffusion des messages et pratiques du bien vieillir, adaptation de l'habitat, maintien et sécurisation de la mobilité, accès au numérique, etc. Au-delà des traditionnels ateliers sur la mémoire ou la prévention des chutes, des initiatives remarquables ont vu le jour. Pour faire court, citons-en une par département. Sur Les Vans (Ardèche) et les villages alentours, un guide pratique d'une vingtaine de pages sur le maintien à domicile a été édité. Par la suite, une séance d'information sur les économies d'énergie et les aides disponibles pour l'adaptation des logements a été proposée. A Noirétable et ses environs (Loire), une étude de faisabilité est en cours avec l'association Agir ABCD Loire pour importer un concept expérimenté dans le Lot-et-Garonne : le concept Car (Conduite automobile du retraité), pour mettre en relation des retraités possédant des voitures qu'ils n'utilisent plus ou peu, et d'autres qui peuvent leur servir de chauffeur. Enfin, dans la Drôme, la charte s'est appuyée dès le départ sur l'association Lelien26 concernant l'apprentissage

numérique et contribue au déploiement intercommunal de cette action. Catherine Boeglin, en charge de cette charte qui a pour périmètre la communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux, y voit « un très bon complément à notre mission première d'accompagner les gens dans diverses problématiques ». « Cela donne une vision globale de tout ce qui existe sur un territoire et permet d'y apporter un lien. Qui plus est, c'est porté par des personnes qui en sont issues, on travaille avec elles et à leur rythme », ajoute-t-elle. « Ce qui est intéressant dans ce mode de fonctionnement, c'est qu'on part des besoins des gens pour créer des actions adaptées, appuie Marion Liotard, son homologue ardéchoise. On dispose d'une enveloppe budgétaire pour trois ans, ce qui favorise l'autonomie et une mise en place plus rapide. » « C'est pertinent, cela permet de réunir des personnes qui ne travaillaient pas forcément ensemble, pour une meilleure connaissance du territoire et de ses ressources par tous », ajoute encore Elisabeth Chouvelon. Bien entendu, l'épidémie de Covid-19 est venue percuter de plein fouet les calendriers établis. « Cette situation sanitaire est très frustrante car elle freine l'élan, reconnaît celle qui a repris le flambeau sur Noirétable il y a un an. Il faut arriver à maintenir cette dynamique malgré la situation en adaptant sans cesse les projets. ■

Franck Talluto

### La prévention par le théâtre

La MSA fait preuve d'originalité pour tenter de faire passer ses messages de prévention. Et ses équipes savent mettre la main à la pâte. Quatre animateurs Peps Eureka se sont retrouvés propulsés comédiens dans la pièce de théâtre La Belle vie. Écrite pour l'occasion par Jean-Pierre Georges (En compagnie des oliviers), elle a pour thème la mémoire et met en avant les onze alliés du mieux-vivre qui permettent de bien vieillir. Jouée à six reprises, elle a été mise entre parenthèses, situation sanitaire oblige. « A 67 ans, je montais sur les planches pour la première fois et, quand j'ai vu tout le texte à apprendre, je me suis dit : "Dans quelle galère t'es-tu embarqué ?" Iriries », raconte Odile Chareyron. Les encouragements du public nous ont poussés. Je suis ravi d'avoir participé à cette aventure et on rejoindra avec plaisir si c'est possible. C'est une réussite, avec plus de 1 100 personnes touchées, mais c'était un pari risqué. Chapeau à la MSA de l'avoir soutenu sans connaître le contenu de la pièce avant la première représentation. C'est une belle preuve de confiance. ■



TÉMOIGNAGE / Victime d'un burn-out, Julie a fini par quitter l'exploitation familiale. Elle raconte comment l'aide au répit proposée par la MSA lui a permis de se relever.

## « Je me suis vraiment sentie soutenue »

Pour Julie\*, le « rêve de petite fille » a viré au cauchemar. Mi-octobre, elle a définitivement quitté l'exploitation familiale intégrée deux ans et demi plus tôt avec le projet de s'y installer en couple à terme. « Travailler en famille devenait vraiment difficile à gérer et financièrement compliqué. Mon père nous a laissé trop peu de liberté », explique-t-elle depuis le sud de la Drôme. Cette titulaire d'un BTS comptabilité et gestion, qui a officiellement perdu son statut d'exploitante agricole au 31 décembre, va entamer une remise à niveau pour amorcer sa reconversion professionnelle. Voilà pour l'aspect administratif. Sur le plan émotionnel, c'est autre chose : « Je me suis beaucoup battue pour

intégrer ce monde d'hommes. Cela m'a pris quinze ans, y renoncer est très dur. » Une décision devenue inélectable au fil des mois et des signes cliniques : fatigue, humeur changeante, attitude sur la défensive, voire agressive, troubles du sommeil, etc. Pour tenter d'avancer, elle a contacté la MSA. Le verdict est tombé comme un couperet : burn-out. Ou « syndrome d'épuisement professionnel caractérisé par une fatigue physique et psychique intense, générée par des sentiments d'impuissance et de désespoir », selon la définition de Larousse.

### Accompagnement psychologique

Julie a refusé une première fois l'aide au répit (lire l'encadré) avant d'accepter.

« Il était devenu traumatisant d'aller sur mon lieu de travail... », se souvient-elle. J'avais besoin d'aide car je tenais à laisser les choses en ordre avant de m'en aller. Grâce à la MSA, un entrepreneur m'a suppléée pour le travail du sol et cela a été un soulagement. Elle a aussi pu partir en vacances, ce qui a favorisé un relâchement moral et physique. Pas suffisant, cependant, pour tout régler. « Je suis toujours en burn-out, reconnaît la jeune femme. Le plus dur, c'est de voir ce patrimoine familial morcelé et que d'autres personnes travailleront ces parcelles. »

Au téléphone, l'émotion est palpable, des silences et quelques sanglots ponctuent même la conversation. Pourtant, Julie tient à témoigner pour aider d'autres personnes traversant

une situation similaire. Elle encourage à « appeler à l'aide, tirer la sonnette d'alarme car cela nous tombe dessus sans qu'on s'en rende compte ». Dans sa reconstruction, elle a apprécié l'accompagnement du personnel de la MSA formé à cet effet : « Emilie Moret est une personne extraordinaire, je me suis vraiment sentie soutenue. Cela m'aide à m'en sortir, à me délivrer de la famille, qui peut être un grand vecteur de partage, mais aussi nous détruire. C'est un sujet encore tabou dans le monde agricole, où répondre présent pour assurer la continuité de l'exploitation peut être un devoir

\* Prénom d'emprunt.